SCI ABIMMO

Société civile immobilière
Au capital de 200 euros
Siège social : 5, Rue de Conflans
94220 Charenton-le-Pont
SIREN 853 802 593

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 16 OCTOBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le 16 octobre 2025,
Au siège de la Société,

Les associés de la Société se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, sur convocation de la Gérance.

Sont présents :
- Monsieur José ABITBOL, titulaire de 10 parts sociales,

- Monsieur Simon ABITBOL, titulaire de 10 parts sociales,

TOTAL : 20 parts sociales

Il n'a pas été établi une feuille de présence puisque tous les associés sont présents.

Les associés présents représentant 100% des titres composant le capital social de la Société, l'assemblée peut valablement délibérer et, en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

Monsieur José ABITBOL, préside la réunion en sa qualité de Gérant de la Société.

Le Président dépose devant l'assemblée :

- Les copies des lettres de convocation remises aux associés ;
- La feuille de présence à l'assemblée ;
- Le rapport de Gérance ;
- Le texte des projets de résolution.

Puis le Président déclare que son rapport, les textes des projets de résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Remplacement du Gérant de la société ;
- Agrément et constatation de la donation de 10 parts sociales de la Société par Monsieur José Abitbol au profit de Madame Shirley Abitbol épouse Abib ;
- Modification corrélative des articles 7 et 17 des statuts de la Société ;
- Pouvoirs en vue des formalités ;

Le Président donne lecture de son rapport et de l'exposé des motifs des projets de résolutions présentés.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION
(Remplacement du Gérant)

La collectivité des associés décide de nommer en qualité de nouveau Gérant, à compter de ce jour, et ce pour une durée indéterminée :

Monsieur Simon ABITBOL
Né le 13 juillet 1989 à PARIS
De nationalité française
Demeurant au 17 Avenue de Verdun 94410 SAINT-MAURICE

Dans le même temps, la collectivité des associés prend acte de la démission de Monsieur José ABITBOL.

Monsieur Simon ABITBOL exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et statutaires. Monsieur Simon ABITBOL a fait savoir par avance qu'il acceptait ces fonctions et qu'il n'était frappé d'aucune mesure ou incapacité susceptible de lui en interdire l'exercice.

L'Article 17 des Statuts est modifié en conséquence

Cette résolution mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité des associes présents.

DEUXIEME RESOLUTION
(Constatation de la donation de parts sociales)

La proposition de donation est soumise à la collectivité des associés qui donne son agrément par accord unanime pour la donation de parts sociales.

La collectivité des associés prend acte de la donation de 10 parts sociales de la Société par Monsieur José ABITBOL au profit de Madame Shirley ABITBOL épouse ABIB.

L'Article 7 des Statuts est modifié en conséquence

Cette résolution mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité des associes présents.

TROISIMEME RESOLUTION
(Pouvoirs en vue des formalités)

La collectivité des associés confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité des associes présents.

CLOTURE

De convention expresse valant convention sur la preuve, il a été convenu de signer électroniquement le présent document, conformément aux dispositions des articles 1366 et suivants du Code civil, par le biais de Yousign.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le Gérant et les associés présents.

Fait en trois exemplaires originaux
Fait à Charenton le Pont, le 16/10/2025

Monsieur José Abitbol



Madame Shirley Abitbol

Epouse Abib



Monsieur Simon Abitbol



S.A. S.A. J.A.